Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

Année 2016

Communauté d'agglomération du bassin de Thau

Février 2017

Préambule

La Communauté d'agglomération du bassin de Thau présente pour la première année son rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable conformément aux textes législatifs et réglementaires. Ce rapport fait suite aux éditions précédentes réalisées sur le périmètre de l'ancienne communauté d'agglomération, dite Thau agglo, soumise à son élaboration en tant que collectivité de plus de 50 000 habitants

Depuis le 1er janvier 2017, Thau agglo et la Communauté de Commune du Nord du Bassin de Thau ont fusionné en Communauté d'agglomération du bassin de Thau (CabT). Bien que le rapport porte sur l'année 2016, les actions relevant des deux entités fusionnées et s'inscrivant dans une logique de développement durable sont retranscrites dans ce bilan.

Comme pour les éditions précédentes, le rapport 2016 témoigne de ce qui est fait en interne de la structure (actions mises en place par et entre les services) et de ce qui est engagé en faveur du développement durable à l'échelle du territoire.

Au-delà de l'obligation réglementaire, ce document a vocation à porter à la connaissance et à valoriser l'ensemble des politiques, programmes et actions entrepris par Thau agglo dans le sens du développement durable, par définition particulièrement transversal. Et, il y en a beaucoup, près de 100 actions et politiques s'inscrivent en 2016 dans une logique de développement durable. Il doit aussi permettre de mesure les avancées déjà réalisées par la collectivité en la matière et de dégager les marges de progression encore possibles, dans le cadre d'une stratégie d'amélioration continue.

En 2016, l'action de l'agglomération se caractérise par une contribution équilibrée aux cinq grandes finalités du développement durable. L'année est marquée par la mise en place de nouvelles actions remarquables d'un point de vue du développement durable dans des domaines variés. 2016 est aussi l'année de la reconnaissance de Thau agglo et de la CCNBT comme **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Outre la reconnaissance de sa politique de développement durable, ce label permet à la CabT d'accéder aux financements du Fond de transition énergétique géré par la caisse des dépôts dédiés à la transition énergétique des territoires.

Comment lire le rapport ?

Le rapport est organisé en 6 chapitres, correspondant aux 5 finalités de développement durable et un dernier chapitre dédié aux éléments de méthodes ou de démarche :

- **La lutte contre le changement climatique** qui rassemble les initiatives en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, via la réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables, le développement de transports doux etc.
- **La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources** (eau, air, sols etc.) qui passe par une réduction des impacts des actions humaines sur l'environnement
- **L'épanouissement de tous les êtres humains** qui implique que chacun puisse trouver réponse à ses besoins les plus vitaux et accéder aux biens et aux services (santé, culture, éducation, emploi, etc.) qui contribuent à son bien-être.
- **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations** qui restent des impératifs face à la perspective des inégalités et des exclusions au sein de notre société.
- **La dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables**, qui viennent questionner notre modèle économique actuel, et incitent à adopter de nouvelles logiques dans nos choix, et nos modes de vie, vers plus de respect de notre environnement.
- **Les modalités de mise en œuvre** comprenant : la transversalité de l'approche ; la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, l'évaluation et l'amélioration continue.

Les enjeux du développement durable sont par nature interdépendants et concomitants. Certaines actions et politiques auraient pu être inscrites dans plusieurs chapitres. Pour faciliter la lecture du document, le choix a été fait de les mentionner à une seule reprise mais de symboliser cette transversalité à travers les pictogrammes ci-dessus.

Dans chaque chapitre, un encart « Eco exemplarité» traite spécifiquement des actions réalisées en interne, c'est-à-dire relevant de la gestion du patrimoine, des moyens dédiés au fonctionnement, des dynamiques des ressources humaines et de la commande publique, de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau.

Toute l'activité de la collectivité ne se résume pas à ce rapport. Ce dernier a pour seule ambition de traduire l'engagement en matière de développement durable en respectant le cadre d'analyse proposé par la loi pour l'année 2016.

CHAPITRE 1 - La lutte contre le changement climatique

LES ENJEUX : Les collectivités pèsent aujourd'hui pour plus de 12 % dans les émissions nationales de gaz à effet de serre (GES), à travers l'ensemble de leurs politiques territoriales et la gestion de leurs services et patrimoine. Ce sont des leviers déterminants pour atteindre les objectifs des « 3x20 » fixés par l'Union Européenne à l'horizon 2020, soit 20% de réduction des consommations énergétiques ; et 20% d'augmentation des énergies renouvelables, et les objectifs « Facteur 4 » définis par la France, soit diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050. La lutte contre le changement climatique vise aussi à adapter le territoire aux effets attendus des évolutions climatiques. La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique renforce encore ces objectifs , les quatre premiers à l'horizon 2025-2030, le dernier à l'horizon 2050 : réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre, diminution de 30% de la consommation d'énergies fossiles, part du nucléaire ramenée à 50% de la production d'électricité, part des énergies renouvelables portée à 32% de la consommation énergétique finale, division par deux de la consommation finale d'énergie.

CONCRETEMENT EN 2016 : Face au changement climatique, l'agglomération intensifie ses efforts en 2016 avec la mise en œuvre de son **Plan Climat Energie Territorial**. Le renforcement de certaines actions et la mise en place de nouvelles, autant dans le domaine de la mobilité durable que de l'énergie, lui ont permis d'être désignée **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Cette reconnaissance permet désormais à la communauté d'agglomération du Bassin de Thau d'accéder à des aides financières dédiées via le Fonds de transition énergétique (FTE) géré par la Caisse des dépôts.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

A retenir en 2016

Une agglomération reconnue Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

+ 45 000 voyageurs ont profité du service gratuit des navettes fluviales

100 familles accompagnées grâce à la subvention à l'achat de vélos à assistance électrique

Premiers essais de bus 100% électrique

1 Borne publique de recharge de véhicules électriques installée à Balaruc le vieux, première des 13 infrastructures de recharge à venir à Sète (4), Frontignan (2), Marseillan (2) Vic-la-Gardiole (1), Balaruc-les-Bains (1) et Gigean (1) ;

12 bornes de recharges normales et 1 borne de recharge rapide pour les véhicules de service installés au siège la CabT

35 000 MWh / an de vapeur valorisée de l'Unité de Valorisation Energétique,

Lancement du « Chèque solaire », aide au particulier pour l'installation d'équipements de solaire thermique

267 personnes conseillées par les Espaces Info Energie

Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte

En 2016, Thau agglo et la CCNBT ont chacune été reconnues **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour leurs projets en lien avec la transition énergétique, l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité. Cette reconnaissance permet à la CabT d'accéder à des aides financières dédiées via le Fonds de transition énergétique (FTE) géré par la Caisse des dépôts. D'ores et déjà une aide de 500 000 € est fléchée pour l'achat de 2 bus électriques et une aide de 500 000 € pour la rénovation des bâtiments de l'Eco site de Mèze et la mise en place d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur le complexe Oïkos.

Mobilité durable : maîtriser les déplacements et favoriser les modes de déplacements peu polluants

Un Transport Public amélioré. Première année d'exercice pour la nouvelle Délégation de Service public Carpostal, le nouveau délégataire du transport public gère un total de 17 lignes, 448 points d'arrêts, une quarantaine de véhicules pour près de 2 400 000 voyageurs par an dont près de 70% pour la seule commune de Sète. L'objectif : optimiser le service avec des temps de parcours revisités, les parcours trop longs scindés pour respecter les horaires ou encore une agence mobile qui sillonne toute l'année les communes du territoire pour améliorer l'accès des habitants à la distribution des titres de transport et à l'information sur le réseau de bus.

Installation d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques sur le territoire. La collectivité a participé à l'investissement de 13 Infrastructures de Recharge de Véhicules électriques (IRVE) sur le bassin de Thau en partenariat avec Hérault Energie. L'inauguration de la première borne a eu lieu en décembre 2016 à Balaruc-le-Vieux. Ensuite, 4 seront installées à Sète, 2 à Frontignan et Marseillan, 1 à Balaruc-les-Bains, 1 à Gigean et 1 à Vic la Gardiole au plus tard le 31 décembre 2017.

Toujours autant de succès pour les navettes fluviales, reliant le parking gratuit à l'entrée Est de la ville à l'hyper centre. En 2016, elles atteignent un nouveau pic de fréquentation avec 45 000 voyageurs. Elles permettent en été de traverser la ville depuis l'entrée Est jusqu'au théâtre de la Mer mais aussi de désengorger la ville les mercredis de marché avec un départ Quai Paul Riquet.

Bus 100% électrique à l'essai. Persévérant dans le développement de modes de transport novateurs, Thau Agglo Transport essaye en 2016 un modèle de bus 100 % électrique dans l'optique d'en acquérir 2 durant l'année 2017, pour sa ligne gratuite, subventionnés à 80% par le Fonds de transition énergétique.

Montée en puissance de l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique. Dans le cadre de sa démarche Plan Climat Energie Territoire, la collectivité a reconduit en 2016 une aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. D'un montant de 25 % de la valeur du vélo plafonnée à 200 € maximum, cette participation est doublée à 100 familles (contre 52 en 2015) domiciliées dans les 8 communes du territoire de Thau agglo. En 2017, l'aide est étendue à l'ensemble des 14 communes de la CabT pour un accompagnement de 150 familles.

Un soutien aux communes pour le développement des déplacements en mode doux Thau agglo a initié un schéma intercommunal de pistes cyclables qui rassemble toutes les voies cyclables du territoire. Un soutien financier aux communes est également apporté pour le développement des modes doux dans les aménagements urbains, notamment par le biais du fond de concours.

Futur Pôle d'Echange Multimodal. L'ensemble des partenaires – Etat, Région, Département, Ville de Sète, RFF, SNCF et l'agglomération- se sont mis d'accord autour du projet de création d'un Projet de « Pôle d'Echange Multimodal » à Sète pour devenir un lieu de connexion des différents modes de transports. Un vaste projet qui intègre également le réaménagement du quartier de l'entrée Est de Sète et la création d'une ligne de **Transport en Commun en Site Propre** le long de la RD2 sur l'axe Poussan-gare de Sète et sur l'axe Boulevard de Verdun- Boulevard Camille Blanc.

Energies renouvelables et efficacité énergétique

Lancement du chèque solaire pour l'installation de chauffe-eau solaire ou système solaire combiné pour l'eau chaude et le chauffage. Ce dispositif d'aides financières est à destination de toute personne physique propriétaire d'un logement existant situé sur le territoire de l'agglomération sans condition de ressource. Pour encourager la démarche des particuliers, la subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m2 de capteurs solaires installés avec un plafond maximum de 1500 € par foyer.

Valorisation énergétique de la vapeur de l'UVE, à hauteur de 35 000MWH de chaleur par an. La vapeur issue de l'usine de valorisation énergétique est une énergie renouvelable de récupération, elle est utilisée en partie pour sa propre consommation et pour déshydrater les boues de la station d'épuration des eaux usées. Depuis 2015, elle est principalement valorisée par l'entreprise Saipol, ayant des besoins énergétiques en chaud importants, via un réseau vapeur dédié, investissement pris en charge intégralement par la CabT. La performance énergétique avoisine les 60%.

Valoriser le potentiel calorifique de l'eau pour couvrir les besoins du futur quartier en Entrée Est de Sète. En 2016, une étude de faisabilité est menée pour la création d'une solution de desserte énergétique permettant de répondre aux besoins en chaud et en froid des bâtiments du futur éco quartier à partir des ressources d'énergie renouvelables remarquables du site, et principalement sur le principe de la thalassothermie permettant de puiser les calories ou frigories de l'eau de mer. Cette étude s'appuie sur une modélisation des besoins en énergie via une plateforme numérique développée par une startup innovante et permettant d'appréhender l'échéancier de réalisation des projets d'aménagement de la zone.

Produire du bio méthane, énergie renouvelable de récupération à partir des boues de la station d'épuration des Eaux Blanches. La collectivité a l'ambition de se doter d'un équipement performant, intégré dans son environnement, et respectant les principes du développement durable et de la transition énergétique. Pour cela, une unité de valorisation énergétique des boues d'épuration par voie de méthanisation sera créée. Outre la réduction des quantités de boues à traiter grâce à la mise en place d'un digesteur, cette unité permettra de valoriser le biogaz ainsi produit, estimé à 4 800 MWh PCI/an. Ce biogaz sera transformé dans des installations spécifiques en biométhane et pourra être injecté après revente dans le réseau public de distribution de gaz de la ville de Sète.

Implantation d'un parc solaire à l'étude dans le cadre de l'extension économique de l'Embosque à Gigean, la CabT étudie, dans le cadre de l'amendement Dupont, l'implantation d'un parc solaire afin de valoriser des espaces potentiellement grevés. Les premiers éléments indiquent une faisabilité économique sur un potentiel de 4 928 modules produisant 1 890 MWh/an.

Maîtrise des consommations et lutte contre la précarité énergétique dans le logement

La maîtrise énergétique dans les programmes de renouvellement urbain. Le Programme d'Intérêt Général sur les 8 communes hors centre ancien de Sète est un dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat avec pour thématiques prioritaires la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé et la lutte contre la précarité énergétique. De même, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH) sur le centre ancien de Sète pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, inclue la réalisation de travaux dont certains concernant les économies d'énergie. Au total, 66 personnes pourront bénéficier du FART, fonds d'aides à la rénovation thermique, prime octroyée par l'Anah pour des travaux d'économies d'énergie.

267 personnes ont bénéficié des conseils gratuits des Espaces Info Energie, pour réaliser des économies d'énergie et d'eau avec l'association GEFOSAT , à l'occasion des permanences mensuelles à Frontignan, Balaruc-les-Bains, et Sète ; des permanences téléphoniques au 04 67 13 80 94 ; des animations comme la ballade thermographique organisée avec la ville de Marseillan pour sensibiliser les particuliers aux économies d'énergie en visualisant en temps réel les défauts d'isolation des habitations à l'aide d'une caméra thermique ; ou encore à l'occasion d'animations durant la semaine du développement durable en partenariat avec les communes.

Information sur les éco gestes avec « Mon appart Eco malin ». En 2016, l'URO-Habitat, en accord avec les partenaires du projet, EDF Collectivités, l'ADEME et le groupement d'associations Gammes, a mis a disposition de la collectivité un outil de sensibilisation « Mon Appart Eco-Malin » (MAéM) » : mobil-home

recyclé dont l'objectif est de sensibiliser, d'informer et d'éduquer aux économies d'énergie et aux éco-gestes dans l'Habitat. Le MAèM a été mis à disposition 15 journées en septembre place Aristide Briand à Sète.

Eco exemplarité

Renouvellement de la flotte : la CabT ouvre la voie aux véhicules électriques. Depuis le 1er octobre 2016, la flotte de véhicules de service comprend 8 voitures électriques. D'une autonomie de 150km, ces Renault ZOE n'émettent ni émissions de gaz à effet de serre, ni polluants atmosphériques. En seulement 3 mois d'usage, c'est près de 1500 euros de carburant économisé et près de 2 tonnes CO2 évitées soit l'équivalent de 2 allers retours Paris/New York. Forte de ce succès, l'agglomération poursuit sa politique de mobilité électrique avec le projet d'acquisition début 2017 d'un utilitaire électrique à destination du magasin général mutualisé avec la ville de Sète.

Mise en œuvre du Plan de Déplacement Administration dont l'objectif est d'accompagner les déplacements professionnels et domicile –travail des agents de son administration. De nombreuses mesures ont été réalisées en 2016, dont l'acquisition de 6 vélos à assistance électrique de service répartis dans les différents bâtiments de l'agglomération (médiathèque, piscine, siège) la création et la mise à disposition des agents d'un onglet intranet dédié à la mobilité durable, des cessions de formation ou la création d'un local deux roues pour les agents sur le site de l'hôtel d'agglo.

Piscine Fonquerne, un équipement communautaire performant. Des travaux réalisés en 2016 au centre balnéaire Raoul-Fonquerne ont permis de développer l'usage d'énergies renouvelables dans le cadre du Contrat de Performance énergétique engagé par la ville de Sète avec Dalkia. Le chauffage des bassins et des locaux ainsi que la production d'eau chaude sont désormais assurés à 76 % par trois pompes à chaleur eau de mer et à 10 % par des ombrières solaires hybrides, avec pour compléter une chaudière à gaz. Résultat: la consommation d'énergie sur le site est en baisse de 36 %.

CHAPITRE 2 - La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

LES ENJEUX : Avec 30 kilomètres de façade maritime, et plus de 80% de son territoire répertoriés en zones naturelles ou agricoles, le territoire communautaire constitue un patrimoine spécifique offrant une grande qualité de vie. Ayant conscience de ces enjeux et des leviers d'action dont elle dispose, l'agglomération contribue à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources suivant un principe d'équilibre entre les activités humaines et l'environnement.

CONCRETEMENT EN 2016 : La CabT poursuit son engagement pour la préservation de la biodiversité et les ressources du territoire, par l'exercice de sa compétence déchets, de sa compétence en assainissement et de sa compétence pour la préservation du cadre de vie et la gestion des espaces naturels. L'année 2016 a permis la mise en place de nombreuses animations novatrices sur la thématique de la prévention des déchets permettant de sensibiliser plus de 2500 personnes notamment avec l'opération du « bateau pirates » durant la période estivale. Les opérations de réaménagement des lidos se poursuivent.

A retenir en 2016

1 démarche volontaire de concertation tout au long de l'élaboration des études du projet de protection et de mise en valeur du lido de Frontignan

2500 personnes sensibilisées à la réduction des déchets dans le cadre de l'opération estivale du « bateau pirates »

6 200 tonnes de déchets recyclables provenant de la grande agglomération

Démarrage des études du projet de mise en valeur éco touristiques du Bois des Aresquiers

Approbation du plan de gestion du Massif de la Gardiole et mises en œuvre des premières actions

1 troisième garde littoral recruté grâce aux mesures compensatoires de la région (Port La Nouvelle)

1 nouvel îlot de nidification créé aux salins de Villeroy

Réduction de la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels

L'Aménagement emblématique du lido de Sète à Marseillan, destiné à lutter contre l'érosion de la plage et à protéger les activités économiques, a nécessité un investissement global de 55 millions d'euros qui fait d'elle la plus grande opération de sauvegarde du littoral en Méditerranée. Menée en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels (Europe, Etat, Conseil Général, Conseil Régional), les travaux ont consisté à reculer la route littorale pour reconstituer une largeur de plage d'environ 70 m, à reconstituer un cordon dunaire au moyen de casiers de ganivelles et d'une végétalisation qui aide à fixer le sable. Plusieurs parkings de stationnement ont été créés, une voie verte et une voie bus en site propre. En 2016, les résultats, de 3 années d'évaluation scientifique par le BRGM des dispositifs maritimes Ecoplage et atténuateur de houle , ont permis de conclure à l'efficacité de l'atténuateur de houle et de lancer les études et demandes d'autorisations réglementaires en vue des travaux de déploiement de l'ouvrage sur 2,4 km.

Le **projet de protection et de mise en valeur du lido de Frontignan** répond à une problématique différente de celle du lido de Sète à Marseillan, puisqu'il est en grande partie urbanisé. L'inévitable recul stratégique ne peut ici s'envisager qu'à long terme ; il nécessitera un long processus de recomposition territoriale et urbaine. A moyen terme, le projet vise à protéger les riverains et les infrastructures de la submersion marine et limiter le phénomène érosif. Les travaux réalisés en tranche 1 du projet, ont consisté principalement à créer 3 nouveaux épis aux Aresquiers, protégés par une plage de galets et un cordon d'arrière plage également en galets. Les plages de la dent creuse et des Aresquiers ont été rechargées par apport de 200 000 m^3 de sable. La tranche 2 concerne la partie urbanisée relativement protégée de l'érosion grâce aux épis mais menacée par la submersion marine. En 2016 : Les études de conception du projet ont été finalisées. Les travaux porteront essentiellement sur le confortement des plages favorisant le déferlement anticipé des vagues au moyen d'un rechargement massif de 200 000 m3 de sable. Un cordon dunaire sera reconstitué et les T de 4 épis restaurés.

Réduction des pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles

Pour réduire à la source la production de déchets, l'agglomération met en œuvre son Programme local de prévention Déchets. Elle agit auprès des entreprises du territoire comme des particuliers à travers de nombreuses actions d'animations et de sensibilisation dans une approche partenariale (bailleurs, entreprises du territoire avec GEODE LR, professionnels du tourisme). En 2016, l'agglomération initie de nouvelles animations créatives et ludiques avec le soutien de l'ADEME contre le gaspillage alimentaire. L'objectif : aborder le gaspillage alimentaire avec pédagogie et humour. L'équipe du bateau pirate "Le Recycleur" a, pendant une semaine dans les écoles élémentaires et les hypermarchés du territoire, proposé des jeux et des ateliers pour découvrir les différents aspects du gaspillage alimentaire et rechercher les solutions simples permettant de le limiter. Une série web série baptisée "Un amour de poubelle" a également vu le jour sur le site la collectivité en même temps que débutait une opération" Foyers témoins ou l'art de la cuisine anti-gaspi" réunissant une dizaine de familles issues du territoire.

Le Centre de tri Oïkos, crée en 1997 et rénové en 2010, traite le produit de la collecte sélective. Cette année, ce sont près de 6 200 tonnes de déchets recyclables provenant de la grande agglomération qui ont été revalorisés au rythme de 3,5 tonnes par heure, donnant lieu à la fabrication de 4 470 balles de produits recyclables.

Rénovation des déchèteries et création de nouvelles filières de recyclage Les déchèteries gérées par l'agglomération ont fait l'objet de travaux importants de sécurisation et de mise aux normes pour un montant total de 238 000 euros. La création de nouvelles filières a conduit à la mise en place de nouveaux circuits de traitement permettant d'accroitre la part des déchets valorisés (pour le mobilier notamment). Le partenariat mis en place avec Emmaüs a débouché sur la création d'une activité de réemploi à partir des apports d'encombrants : 2 tonnes valorisées en 2016.

Pour le Renforcement et la modernisation de la station d'épuration des Eaux Blanches à Sète, un programme de travaux est prévu. La capacité de la station d'épuration devenant insuffisante et une partie des équipements obsolètes, la mise en place des nouveaux ouvrages et restructuration des réseaux permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- plus aucun déversement direct à l'étang de Thau jusqu'à une pluie d'occurrence mensuelle
- respect des flux Admissibles Microbiologiques huîtres jusqu'à une pluie d'occurrence 2 ans
- pas d'augmentation des flux de pollution au niveau de l'émissaire, malgré l'augmentation de charge en entrée

- pas de nuisance olfactive au niveau de la station (confinement et traitement des odeurs performant)
- pas de nuisance sonore au niveau de la station
- valorisation énergétique des boues et sous-produits de la station (digestion et revente du bio méthane à GrDF).

L'agglomération procède à un **Suivi environnemental des milieux récepteurs en sortie de stations d'épuration** (Eaux Blanches, Mèze Loupian), auquel sont associées des mesures de suivi complémentaires adaptées à chaque site en fonction de sa sensibilité et ses particularités. Une veille est également réalisée pour la réduction d'entrée d'eaux parasites dans le système de collecte et donc de traitement.

La station innovante Mèze-Loupian, inaugurée en 2013, est une des rares à être équipée de bassins d'orage pour capter les eaux de pluie souillées pour ne pas les déverser dans l'étang de Thau. Ainsi, toute eau excédentaire qui entre aujourd'hui dans la station est dépolluée avant d'être rejetée dans le milieu récepteur. Une fois épurée, l'eau séjourne dans des bassins de finition où l'exposition aux UV parfait son traitement. Les boues sont pré-traitées sur place. Grâce à leurs rhizomes, les roseaux plantés dans d'anciennes lagunes permettent aux boues de sécher plus rapidement. Ce système permet un curage moins fréquent et d'importantes économies financières et énergétiques.

Eviter les déversements d'eau unitaire dans le Port de Marseillan. Les études relatives à la construction d'un bassin d'orage dans le centre-ville de Marseillan, à la reconstruction du poste de refoulement Bellebouche et au renforcement de la chaine de transfert des eaux usées du centre-ville vers la station d'épuration ainsi que la procédure de consultation des entreprises se sont achevées en 2016. Cette opération, dont les travaux débuteront dès le mois de janvier 2017, permettra d'éviter les déversements d'eaux unitaires dans le port de Marseillan pour les pluies d'occurrence 2 ans. Ces eaux unitaires seront ainsi stockées puis acheminées vers la STEP à l'issue de l'épisode pluvieux. Cette opération participera au programme de réduction des flux microbiologiques rejetés dans la lagune de Thau par temps de pluie.

Pour lutter contre les rejets de substances polluantes dans les milieux naturels, l'agglomération met en œuvre ses compétences « Déchets et assainissement » à travers de nombreuses autres actions comme : la collecte à la demande des gros encombrants pour diminuer les abandons de déchets sur la voie publique, la collecte des déchets coupants et piquants, déchets de soins à risques infectieux en partenariat avec les pharmacies du territoire, le déploiement de composteurs, le Service Public de l'Assainissement Non Collectif avec pour mission de s'assurer que les eaux usées des installations individuelles sont correctement dépolluées.

Gestion concertée du patrimoine naturel

Pilotage de 14 plans de gestion d'espaces naturels sur le territoire communautaire. Bon nombre, concernent des lagunes rétro littorales protégées de la pression foncière par les acquisitions du Conservatoire du Littoral. Les objectifs prioritaires sont la mise en place d'une gestion conservatoire des richesses écologiques des sites, l'accueil du public, le maintien des activités économiques pastorales, agricoles et de pêche, l'ouverture à la chasse. En 2016, le Conservatoire du Littoral a finalisé un nouveau plan de gestion, celui des Prés du Baugé, zone humide située sur la commune de Marseillan, en bordure de l'Etang de Thau

Le massif de la Gardiole : premières réalisations concrètes Le plan de gestion de la Gardiole adopté en février 2016 a vu ses premières réalisations : signature d'une convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en vue de la réalisation de deux sentiers de randonnée, conception et pose de panneaux d'information aux principales entrées du massif.

La préservation les larolimicoles : sternes, mouettes, avocettes Les anciennes salines du territoire (Frontignan, Villeroy, Castellas) et la lagune de Gachon constituent des espaces naturels d'intérêt communautaire de premier ordre pour la reproduction des larolimicoles espèces très menacées par la disparition de leurs sites de nidification. Neuf structures du littoral méditerranéen, dont l'agglo, se sont associées dans le programme européen LIFE+ ENVOLL dont la finalité est de recréer des sites de nidification à larolimicoles. La mise en oeuvre d'ouvrages hydrauliques – martellières et échelles limnimétriques - permettant une gestion hydraulique des lagunes a été un préalable à la création ou la restauration des îlots de nidification. En 2016, un nouvel îlot a été créé aux salins de Villeroy, portant à une vingtaine les îlots existants. Les résultats sont probants : plus de 3 500 couples se sont installés sur les salins, attestant ainsi du potentiel des sites et de l'efficacité des actions menées depuis plusieurs années.

Des moyens permanents au service de la surveillance et de l'entretien des espaces naturels une équipe de 8 agents en charge de la surveillance et de l'entretien des espaces naturels interviennent dans un champ d'action large pour l'entretien des espaces naturels : débroussaillage, élagage, taille, arrachage d'espèces envahissantes, restauration d'ouvrages hydrauliques, contrôle des niveaux d'eau et manipulation des ouvrages, réfection de cayrels, de ganivelles, restauration de murs en pierres sèches…le tout sur environ 7 000 ha. Leur action est complétée par les interventions de plusieurs prestataires.

Une brigade verte territoriale. Les gardes champêtres sont des agents de police municipale affectés à la police rurale. Ils ont un champ de compétence judiciaire très large, qui leur permet de faire appliquer la police de l'eau, de l'environnement, de la route, de la pêche, de la chasse et de l'urbanisme en zone rurale. Cette large palette de compétences est l'outil idéal pour faire respecter de façon très concrète l'environnement et la qualité de vie sur notre territoire. La lutte contre les dépôts sauvages, les contrôles de chasse et de culture marine ainsi que la lutte contre les incendies font partie de leurs missions prioritaires.

Valorisation du patrimoine par des approches économiques responsables

Soutien de l'agriculture durable en adéquation avec la biodiversité Le soutien à l'agriculture durable passe par des conventions de pâturage entre le Conservatoire du Littoral, la CabT et les agriculteurs locaux (ex : prés du Baugé, Castellas). L'objectif est de maintenir une activité agricole dans le respect de la biodiversité et des milieux naturels environnants, avec des pratiques et usages adaptés. Sur le même principe, des conventions de pêche organisent une pêche responsable sur l'étang de Vic.

Eco exemplarité

Centre de formation Le Jardin Antique Méditerranéen est devenu en 2016 un centre de formation pour les agents des services municipaux de l'agglomération. La démarche zéro phyto et le programme « Vert Demain » sont des démarches d'élimination des produits chimiques dans les espaces verts et de sensibilisation du personnel à la qualité paysagère et botanique.

Montée en puissance des démarches de dématérialisation : Pour simplifier les procédures administratives, mais aussi pour limiter l'emploi du papier, la collectivité engage de nombreuses mesures de dématérialisation renforcées année après année : une procédure dématérialisée avec la trésorerie, la dématérialisation des transferts en préfecture, plateforme de dématérialisation sécurisée des marchés publics, etc. L'année 2016 a vu se poursuivre la démarche globale notamment via le progiciel CIRIL concernant la dématérialisation des demandes de congés et ordre de mission.

Achat de fournitures et consommables écoresponsables : Des efforts sont réalisés pour privilégier l'achat de produits éco responsables : écolabels, produits réutilisables, recyclables, réparables et biodégradables, par exemple pour l'entretien nettoyage (produits éco-labélisés, prestation économe en eau), la papeterie (recyclée et recyclable) ou encore le choix de cartouches d'encre pour photocopieuses recyclables etc.

CHAPITRE 3 - la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

LES ENJEUX : Dans un contexte de difficultés croissantes d'accès à l'emploi et d'accès au logement, le territoire est confronté à un défi majeur : celui de parvenir à concilier développement du territoire avec le maintien de la cohésion sociale en répondant efficacement aux besoins de la population de l'agglomération.

CONCRETEMENT EN 2016 : L'agglomération participe à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations par la mise en œuvre de la politique de la ville et de l'habitat ou encore par des actions d'insertion par l'activité économique. Les programmes de réhabilitation et de revalorisation du parc ancien privé contribuent activement à cette finalité mais aussi à celle de la lutte contre le changement climatique en intégrant un volet relatif aux enjeux énergétiques. En 2016, les efforts se poursuivent pour la mise en accessibilité des bâtiments communautaires et des points d'arrêts du réseau de bus du réseau de Thau agglo Transport. Le Jardin Antique Méditerranéen a obtenu le label tourisme et handicap pour les handicaps physiques et les malentendants.

A retenir en 2016

21 arrêts mis en accessibilité en 2016, soit 117 arrêts réalisés depuis 2011 représentant 342 885 voyageurs

1 label tourisme et handicap pour les handicaps physiques et les malentendants attribué au Jardin Antique Méditerranéen

110 logements réhabilités dans le cadre du PIG et de l'OPAH : 12 en faveur de propriétaires bailleurs, 50 en faveur de propriétaires occupants et 48 au sein de copropriétés dégradées

294 logements sociaux publics financés sur le territoire communautaire

92 791 € de subventions FISAC attribués à 13 commerçants sur Sète, Balaruc les Bains, Marseillan et Vic-la-Gardiole

Améliorer les conditions de vie des personnes en difficulté

Les efforts se poursuivent pour la mise en accessibilité du réseau de bus. L'agenda d'accessibilité programmée dans les transports a pour objectif la mise aux normes des points d'arrêts du réseau de bus : 117 arrêts ont été réalisés depuis 2011, dont 21 mises en accessibilité en 2016 représentant 342 885 voyageurs. Parmi ces réalisations on compte notamment un arrêt majeur du réseau T.A.T, l'arrêt Noël Guignon, qui représente à lui seul 8 % des voyages de l'ensemble du réseau pour un montant de travaux de 250 000€. 129 arrêts supplémentaires doivent être à rendus accessibles en 2017 et 2018. Les nouveaux bus nouvelle génération ont des espaces réservés aux personnes en situation de handicap. Chaque arrêt est annoncé visuellement et phonétiquement. Les conducteurs reçoivent une formation relative à l'accueil des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. De plus, une subvention est accordée au Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques Languedoc-Roussillon qui propose un service de véhicules adaptés aux personnes handicapées physiques.

Un label tourisme et handicap pour les handicaps physiques et les malentendants attribué au Jardin Antique Méditerranée qui projette de s'ouvrir à tous les handicaps dès 2017. Dans les équipements communautaires recevant du public de nombreuses actions ont été menées dans ce sens comme la création d'un cheminement olfactif et tactile par plantes en partenariat avec la Fédération des Aveugles de France dans le Jardin Antique Méditerranéen. La serre et le grenetier ont été conçus avec des accès PMR, la banque d'accueil à fait l'objet d'amélioration ergonomique pour être plus accessible à tous.

Mise en œuvre de la politique de la ville, le Contrat de ville 2015-2020 : Les contrats de ville nouvelle génération ont la particularité d'associer les habitants des quartiers aux actions décidées, à travers les comités citoyens que viennent de mettre en place les villes de Sète et Frontignan, seules au sein de l'agglomération à être concernées par ce dispositif. L'accent est porté sur l'amélioration du cadre de vie des habitants. Associant l'Etat et toutes les collectivités locales, ils s'organisent autour de 3 piliers que sont la cohésion sociale, la rénovation urbaine et l'habitat ainsi que le développement économique et l'emploi.
Exemples d'actions du contrat de ville en 2016 : accompagnement à la préparation du permis de conduire pour 20 jeunes avec la "Ligue de l'enseignement de l'Hérault ; réalisation d'un chantier d'implication sur l'écologie et la citoyenneté à destination de 20 jeunes visant à les remobiliser autour de leur parcours d'insertion tout en leur faisant découvrir des pistes d'orientations professionnelles, notamment liés à l'environnement de la lagune et à la gestion des déchets

Accès à l'emploi pour tous

Soutien à la Mission locale d'Insertion des Jeunes du bassin de Thau. L'agglomération finance 45% du budget de la Mission Locale d'Insertion des Jeunes 16/25 ans du bassin de Thau. La structure s'attache à constituer un réseau d'acteurs intervenant dans ce domaine. La MLIJ accueille les jeunes déscolarisés ou sans emploi, les accompagne dans leur parcours vers l'emploi et joue également un rôle d'expertise et d'observation du territoire (études sur le logement, la santé, la mobilité, etc.). La CabT soutient également en partenariat avec la MLIJ, des chantiers d'insertion et d'implication, en collaboration avec les partenaires institutionnels économiques.

Accès au logement pour tous et mixité sociale

Le soutien de l'offre nouvelle avec la délégation des aides à la pierre par l'État à l'agglo. Le logement social fait partie des priorités de l'agglo, qui devient en 2015, en prenant « l'aide à la pierre » sous son aile, le chef de file de la politique du logement, aussi bien pour l'offre nouvelle que pour la réhabilitation de l'existant. Cela lui permet d'être identifiée comme interlocutrice privilégiée auprès de l'ensemble des partenaires impliqués (financeurs de l'habitat, acteurs socio-économiques). Elle peut désormais attribuer directement les aides financières favorisant ainsi une meilleure coordination et une contractualisation des objectifs avec les communes, les bailleurs et l'État.

Les programmes de réhabilitation et de revalorisation du parc ancien privé. En partenariat avec l'Anah et le Département de l'Hérault, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur le centre ancien de Sète, vise à lutter contre l'habitat indigne et très dégradé avec un volet copropriétés dégradées d'une durée de 5 ans (2017/2021). Le Programme d'Intérêt Général étend le dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat sur tout le territoire: rénovation de l'habitat, travaux liés aux économies d'énergie ou travaux de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. En 2016,

110 logements ont été réhabilités : 12 en faveur de propriétaires bailleurs, 50 en faveur de propriétaires occupants et 48 au sein de copropriétés dégradées.

Des soutiens aux personnes en difficulté pour l'accès et le maintien dans le logement : le Fonds Solidarité Logement la collectivité contribue annuellement au Fonds Solidarité Logement géré par le Conseil Départemental, qui accorde des aides financières sous forme de subventions et/ou de prêts sous réserve de conditions de ressources et selon des modalités définies dans un règlement intérieur. Cela participe au financement de structures conventionnées qui mettent en œuvre des actions d'insertion par le logement : le SUS (Solidarité Urgence Sétoise), l'association Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau (Foyer des jeunes Travailleurs), l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales). En 2016, les élus ont renouvelé la participation volontaire de la collectivité au FSL à hauteur de 35 000 € sous la forme d'une subvention versée par les services Cycle de l'Eau et Habitat.

Soutien au dispositif du bail glissant. Que ce soit sous forme de subvention à une association proposant des «logements-tiroirs » ou en mettant en œuvre le « bail glissant », la CabT participe à la mise à disposition de logements transitoires. Le principe est simple, elle confie à 3 associations sétoises, le FJT, le SUS et l'AIVS, le soin de signer les baux avec les propriétaires. Les associations sous-louent ensuite à l'occupant qui n'acquitte que les charges afférentes au logement. En 2016, 6 baux glissants sont soutenus financièrement par l'agglomération.

Soutien aux opérations de logements sociaux à plusieurs titres : attribution d'aides à la production de logements locatifs sociaux publics concernant la production neuve, l'acquisition de logements en Vente en Etat Futur d'Achèvement et également l'acquisition-amélioration de logements locatifs sociaux ; revalorisation des subventions en « acquisitions ; amélioration » si la qualité de l'opération en terme de performance énergétique est intégrée dans les travaux (labélisées HPE rénovation); participation de la CabT à la garantie d'emprunts contractés pour les opérations de production de logements sociaux, principalement pour les organismes publics. En 2016, 294 logements sociaux publics financés sur le territoire communautaire, 1 766 825 € ont été engagés sur les fonds propres de l'agglo.

Valoriser la vie en ville et le cadre de vie

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce. Pour la rénovation intérieure et extérieure de leurs locaux d'activités. La CabT, en partenariat avec les communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sète Frontignan Mèze, poursuit son action en faveur des centres villes, pour l'amélioration des locaux d'activités ; et notamment la mise en accessibilité. En 2016, 92 791 € de subventions ont été attribués à 13 commerçants sur Sète, Balaruc les Bains, Marseillan et Vic la Gardiole.

La culture un vecteur de cohésion sociale

Un médiateur au sein de la médiathèque Malraux. Les tensions sociales entre les habitants peuvent présenter un obstacle pour l'accès à la médiathèque Malraux. Un médiateur est présent pendant les périodes scolaires pour réguler les éventuels conflits entre les utilisateurs

Un dispositif de portage de livres à domicile destiné essentiellement aux personnes âgées et aux centres d'accueil de la petite enfance (environ 50 personnes) fonctionne pour les particuliers comme pour les établissements spécialisés (maisons de retraite, hôpitaux, crèches). Il est à la disposition de toute personne habitant sur le territoire communautaire et ayant des difficultés à se déplacer seule.

Eco exemplarité de la CabT

Proposition d'activités pour le « bien-être » au travail. En 2016, la collectivité a initié de multiples propositions culturelles ou sportives proposées aux agents dans un objectif de développer des activités de « bien être » au travail : cardio-training, chorale, stretching, pilates, aquagym ou encore leçons d'anglais.

Politique d'action sociale. La collectivité propose aux agents l'adhésion au Comité National d'Action Sociale, action sociale de proximité, remboursement partiel des dépenses engagées par les agents pour des activités culturelles, sportives ou de loisirs sur le territoire, arbre de Noël. Elle propose aussi de contribuer au financement des risques santé et/ou prévoyance, selon le choix des agents, permettant aux employeurs publics territoriaux d'aider leurs agents à acquérir une protection sociale complémentaire.

CHAPITRE 4 – La qualité de vie et l'épanouissement de tous

LES ENJEUX : L'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains l'accès aux biens et services essentiels, mais aussi, d'accéder à la culture, à l'éducation ou encore à la connaissance de leur environnement. Il vise à offrir une bonne qualité de vie offrant un environnement agréable, dynamique et dénué de nuisances. Il est indissociable des autres finalités du développement durable.

CONCRETEMENT EN 2016 : l'agglomération contribue à satisfaire la qualité de vie et l'épanouissement de tous en proposant des offres culturelles de qualité et accessibles à tous grâce à la dynamique de ses équipements culturels et sportifs, ou pour les plus jeunes générations des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. En 2016, de nouveaux équipements culturels et sportifs rejoignent le giron de l'agglomération : un conservatoire intercommunal, deux piscines (Fonquerne à Sète et Di Stefano à Frontignan), une médiathèque (à Marseillan) et une bibliothèque (Balaruc-les-Bains). 2016 est aussi l'année d'adhésion de l'agglomération à la Charte Nationale, qui formalise l'engagement de la collectivité pour un urbanisme durable dans ses grands projets urbains.

A retenir en 2016

+ 1000 élèves d'école primaire du territoire bénéficiaires du programme d'éducation à l'environnement

1 signature de la Charte Nationale EcoQuartier

2000 logements, dont 25% de logements locatifs sociaux et 20% de logements en accession maîtrisée prévus dans le cadre du futur Ecoquartier du secteur de l'entrée Est de Sète.

2 piscines intercommunales transférées au 1/01/16: le centre aquatique Raoul Fonquerne à Sète et la piscine Joseph Di Stéfano à Frontignan.

1 Conservatoire communautaire composé (depuis le transfert à Thau agglo au 1er janvier 2016) du Conservatoire de Sète et de l'école de musique de Frontignan

1 médiathèque (à Marseillan) et 1 bibliothèque (à Balaruc-les-Bains) rejoignent le réseau intercommunautaire des médiathèques: Malraux et Mitterrand à Sète, Montaigne à Frontignan

Aménagement durable et urbanisme résilient adapté aux spécificités du territoire

La CabT s'engage dans la démarche EcoQuartier. L'agglomération formalise son engagement pour un urbanisme durable avec la signature en 2016 de la Charte Nationale des EcoQuartiers. Premier étape vers le label EcoQuartier, elle confirme son engagement en faveur du développement durable dans ses grands projets urbains. Les principales orientations s'articulent autour du développement économique, des nouvelles mobilités, de la protection des ressources naturelles et culturelles, de la promotion des énergies renouvelables et l'organisation de la mixité sociale et fonctionnelle. Plus qu'une grille de critères, il s'agit d'une démarche d'ensemble dans laquelle la concertation est au cœur du dispositif.

Un Futur quartier emblématique à l'entrée Est de Sète. La CabT porte un projet de ZAC sur le secteur de l'entrée Est de Sète. Cette opération permettra la réalisation de 2000 logements, dont 25% de logements locatifs sociaux et 20% de logements en accession maîtrisée pour les ménages aux revenus intermédiaire permettant le développement d'une véritable mixité. Un appel d'offre visant à désigner l'aménageur de cette ZAC est en cours. La procédure règlementaire de création de la ZAC a également été amorcée avec la mise en place d'une concertation volontaire du public dont le bilan a été approuvé par le conseil communautaire et la constitution de l'étude d'impact complète du projet.

Aménagement du site des Hierles, un projet résidentiel et environnemental ambitieux. L'opération du site des Hierles à Frontignan (derrière l'Intermarché) pourrait accueillir jusqu'à 750 logements (dont 25% de logements locatifs sociaux et 20% de logements en accession maîtrisée), adossés à un grand parc urbain et l'espace naturel de l'étang de la Peyrade. Un préprogramme ainsi qu'un plan masse ont pu être arrêtés en 2016. Ce projet fait l'objet d'une concertation du public dans la perspective de créer une ZAC communautaire.

Reconversion d'un site industriel en espace à vocation récréative et sportive en cœur d'agglomération Le site Lafarge Montgolfier est situé à l'entrée de la ville de Sète et sur la commune de Frontignan le long de l'étang de Thau et accueille encore à ce jour des activités industrielles. Le SCoT identifie sur ce site, en raison de sa forte accessibilité, de sa visibilité et de sa proximité avec l'étang, une reconversion en espace à vocation récréative et économique. Le départ de l'entreprise Lafarge a suscité le lancement d'un projet de reconversion englobant près de 80 hectares du site de l'entreprise ainsi que le site Montgolfier constituant un véritable balcon sur l'étang de Thau. Ce site devrait accueillir à terme des équipements sportifs d'envergure communautaire, dont un Palais des Sports intercommunal. La reconversion et l'ouverture au public du site de l'ancienne carrière est également à l'étude. Des enquêtes naturalistes sont en cours pour déterminer la valeur écologique du site. La CabT a initié une procédure règlementaire visant à déclarer d'intérêt public la reconversion de ce site.

Au Nord du bassin de Thau, une agence d'urbanisme intercommunale, en coordination avec les mairies et le service du développement économique, en prise direct avec les demandes fonci7res, permet de lancer des projets adaptés aux besoins de la population, telles que les zones d'activités de Malpasset à Villeveyrac et Engaronne à Mèze, ou le parc éolien sur les hauteurs de la Mourre. Elle prend en charge l'instruction des dossiers d'autorisations d'urbanisme.

Un service d'archéologie préventive intercommunal permet de s'assurer que des travaux ne menacent pas le patrimoine enfoui et des fouilles peuvent être prescrites sur les opérations d'aménagement. L'équipe d'archéologues peut aussi réaliser des fouilles préventives pour tout le territoire, sur les périodes du Néolithique, de l'Âge du Bronze, du 2e Âge du fer, de l'Antiquité et du Moyen-Âge, et depuis le mois de novembre, la protohistoire.

Des équipements culturels et sportif publics remarquables

Un conservatoire à rayonnement intercommunautaire (CRI). Le Conservatoire communautaire est composé (depuis le transfert à Thau agglo au 1er janvier 2016) du Conservatoire de Sète et de l'école de musique de Frontignan. Les équipes pédagogiques en place restent les mêmes et chaque établissement conserve ses spécificités. Le CRI devient ainsi un véritable centre de ressources pour toutes les écoles de musique du territoire. Une charte d'harmonisation des modalités de fonctionnement vient donner du sens à cette mutualisation. Un bâtiment de plus de 5 000 m2 qui comportera un auditorium de 400 places ouvert à d'autres manifestations, sera ensuite construit d'ici la rentrée 2018 à Sète. Il s'inscrit dans un vaste programme culturel de réhabilitation des chais des Moulins, situés le long du canal de la Peyrade, dans le contexte du

réaménagement de l'entrée Est de Sète. Le jury a choisi l'agence Rudy Ricciotti pour mener à bien ce projet estimé à 20 M€. L'année 2016 a vu aussi la création d'un pôle de production et de diffusion de spectacle vivant à destination de l'enfance et la jeunesse afin d'accompagner les jeunes talents dans leurs besoin d'expression artistique.

Des équipements sportifs aquatiques performants Le sport, vecteur d'une pratique collective et du «vivre ensemble », n'échappe pas à l'ambition de la CabT de développer un service public équitable, accessible à tous, quel que soit le lieu d'habitation et la condition sociale des citoyens. Elle engage son action par le transfert au 1er janvier 2016, de deux piscines communales correspondant à la plus grande variété d'activités pratiquées en leur sein (scolaires, clubs, grand public): le centre aquatique Raoul Fonquerne à Sète et la piscine Joseph Di Stéfano à Frontignan.

De nouveaux équipements pour le Jardin Antique Méditerranéen, équipement culturel unique en France. Placé sur le Puech d'Ay à Balaruc-les-Bains, une station thermale réputée depuis l'Antiquité, c'est une restitution dans l'esprit des différents types de jardins romains antiques. En 2016, une nouvelle serre, un grainetier/herbier et un colombier viennent compléter le parcours du Jardin Antique Méditerranéen. La serre est dédiée aux semis et à l'élevage des jeunes plants et accueille des ateliers pédagogiques pour les enfants, ainsi que le grand public, pour des présentations sur réservation.

Villa Loupian, musée de site est un des rares exemples français de villa gallo-romaine présentée "in situ". L'histoire et le fonctionnement du domaine agricole sont présentés dans deux salles où sont exposés des objets archéologiques et des maquettes. La visite se poursuit sous un bâtiment qui protège le site archéologique où sont visibles les mosaïques polychromes qui décoraient la résidence au V^{e} siècle de notre ère. Le site est parfaitement représentatif de ces grandes "villae" (domaines agricoles) qui couvraient les campagnes de l'empire romain.

Le Musée de l'étang de Thau, équipement intercommunal, a vocation à faire découvrir les activités identitaires du territoire : l'élevage des huîtres et des moules (conchyliculture) et de la pêche. Une mise en scène très originale des objets plonge le visiteur dans une ambiance faite aquariums, de vidéo, de maquettes.

Deux sites culturels supplémentaires. La démarche de mutualisation des établissements culturels voit en 2016 la médiathèque de Marseillan rentrer dans le giron de l'agglo, ainsi que la bibliothèque de Balaruc-les -bains, afin d'améliorer l'offre de prestations au public. Elles complètent le réseau des médiathèques de Sète Malraux et Mitterrand et de Frontignan Montaigne.

Sensibilisation, éducation à un développement territorial durable

Education à l'environnement et sensibilisation au développement durable. Depuis sa création, l'agglomération développe avec l'Education Nationale, un programme d'éducation à l'environnement pour les écoles primaires du territoire. En 2016, un millier d'élèves du territoire ont bénéficié de l'intervention de 5 associations en matière de développement durable, de tri et de valorisation des déchets, de protection de la ressource en eau, de qualité de l'air, d'éco-mobilité, de préservation des milieux naturels, de sensibilisation à l'érosion du littoral et au risque de submersion marine.

Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité

Création d'une Maison des Jeunes et de la Culture dans le quartier de l'Ile de Thau . Ce projet d'éducation populaire, ouvert sur la ville, sur l'agglo, verra le jour dans le quartier de l'Île de Thau en lieu et place de la salle « La Passerelle ». Jusqu'ici essentiellement exploitée par la Scène Nationale, cette salle est parfaitement nommée pour cette nouvelle structure qui veut créer du lien entre le quartier et le reste du territoire. S'il s'agit de créer un espace pour les jeunes des quartiers, où se développeront des apprentissages à la citoyenneté, cette nouvelle structure doit également favoriser la réalisation d'animations et de manifestations transversales pour tous les publics.

Une programmation culturelle de qualité avec la Scène Nationale. La programmation et la gestion du Théâtre ont été confiées à la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau, créée en 1994, dans le cadre du projet artistique d'une Scène Nationale. La Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau est un établissement culturel essentiel parmi les trois Scènes Nationales de la région Languedoc-Roussillon.

Des pratiques d'activités culturelles et artistiques pour tous les publics Quelques mesures concrètes dans les médiathèques communautaires: ateliers de sensibilisation à l'Art, ateliers philosophiques pour les enfants; des ateliers jeux de sociétés et des séances de jeux vidéo ; ateliers d'expression par la musique pour tous les âges à la Médiathèque Malraux autour de la découverte du plaisir d'échanger et de communiquer par la musique ; mise à disposition d'un piano numérique, de méthodes d'apprentissage, des partitions et un casque à la médiathèque Mitterrand.

Soutien aux associations œuvrant pour les patrimoines culturels locaux. Des animations sont proposées régulièrement au sein de ces équipements culturels, et notamment dans les médiathèques, avec les associations locales : Dante Alighieri, Voiles latines, Semaine Artistique Sète Amérique Latine, Cercle occitan ; mais aussi autour des festivals : Fiesta Sète, Jazz à Sète …

Accès de tous aux technologies de la communication et de l'information

Accès aux nouvelles technologies de communication. Quelques mesures concrètes mises en place dans les médiathèques : un « Espace Culture et Multimédia » permettant à chacun d'accéder à internet et au multimédia : 25 postes à disposition à Mitterrand et 15 postes à Malraux ; des ateliers de formation pour débuter, progresser et découvrir les usages de l'informatique et du multimédia pour tous les âges ; une assistance individuelle est également proposée sur rendez-vous : « Média tic » : pour répondre à une question informatique, « Les médiathèques chez vous » pour faire découvrir tous les services numériques des médiathèques

Santé des populations et partage des connaissances

Participation à la connaissance sur la qualité de l'air. L'agglomération collabore avec l'association régionale Air Languedoc Roussillon (Air LR), désormais Air Occitanie, association agréée du réseau Atmo. Ce partenariat porte sur la surveillance et l'information de la qualité de l'air sur le territoire communautaire.

Les odeurs du territoire sous haute surveillance. Dans ce cadre, la création d'un observatoire des odeurs , en janvier 2016, a permis avec la participation d'un réseau de 34 nez bénévoles et de six industriels d'analyser les émanations autours des deux plus grandes villes de l'agglo : Sète et Frontignan. Globalement pour l'année, les odeurs sont perçues en majorité sur La Peyrade avec des intensités gênantes voire très gênantes.

Veille sur les pollutions dans le cadre de projets de renouvellement urbain. La CabT a lancé la réalisation de sondages de reconnaissance de pollution des sols sur l'ensemble du foncier public de l'entrée Est de Sète. Ces investigations sont réalisées en collaboration avec l'ADEME dans la perspective de répondre à l'appel à projet de reconversion des friches urbaines polluées. Cette étude est en cours et selon les résultats du diagnostic, des plans de gestion adaptés pourront être définis et leur mise en œuvre requise auprès du futur aménageur de la zone.

Eco exemplarité

Politique santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels. La collectivité a mis en place un plan de formation pluriannuel. Par exemple, ont été mis en place des procédures de prévention des risques internes, des formations relatives à la sécurité des agents dispensées au personnel (sauveteur secouriste du travail), prévention des risques liés à l'activité physique des agents en charge de l'entretien des espaces naturels , ou encore accueil sécurité des agents saisonniers de la collecte.

CHAPITRE 5- Des modes de production et de consommation responsables

LES ENJEUX : Les filières économiques locales sont intimement liées aux caractéristiques naturelles du territoire. L'agglomération accompagne son développement territorial selon des principes de développement durable garants de l'attractivité du territoire. Cela passe par des actions visant la coexistence durable des filières industrielles, agricoles et conchylicoles et par une prédilection pour l'excellence environnementale y compris dans le propre fonctionnement de la collectivité.

CONCRETEMENT EN 2016 : La CabT s'inscrit dans un développement suivant des « modes de production et de consommation responsables» en apportant un soutien au développement des activités structurantes du territoire et de l'emploi local mais aussi en proposant des services publics de qualité et des équipements publics remarquables. Dans le cadre de la promotion des circuits courts sur son territoire, la CabT a réalisé en 2016, 3 types de manifestations permettant de mettre en avant d'une part les productions viticoles, conchylicoles et artisanat de bouche locales, et d'autre part, en travaillant sur la promotion d'espèces spécifiques et sur leur saisonnalité, comme l'oursin et l'anguille.

A retenir en 2016

18 ZAE réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, représentent près de 182 ha, 512 entreprises et près de 3 500 emplois.

14 M€, le montant prévisionnel pour le programme de requalification de 5 ZAE : Eaux Blanches et le Parc Aquatechnique à Sète, la Peyrade à Frontignan, Massilia à Marseillan et la Clau à Gigean

38 000 personnes durant les manifestations de promotion des produits locaux : Oursinades, Fête de l'anguille, Estivales

393 créations ou développements d'entreprises, accompagnées à ce jour grâce au dispositif de prêt à Taux 0 d'Initiative Thau

Attribution du niveau « Or BDM » (Bâtiment Durable Méditerranéen) pour la phase conception de la médiathèque Montaigne à Frontignan la Peyrade, par ailleurs certifiée HQE® et BBC-Effinergie

Vitalité économique du territoire favorisant le recours à l'emploi local

Requalification des Zones d'activités Economiques. Les 18 ZAE réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, représentent près de 182 ha, 512 entreprises et près de 3 500 emplois. Parmi elles, 5 ZAE font l'objet d'un programme de requalification pour un montant prévisionnel total de 14 M€. Ces 5 ZAE sont les Eaux Blanches et le Parc Aquatechnique à Sète, la Peyrade à Frontignan, Massilia à Marseillan et la Clau à Gigean. Les programmes de requalification entrepris portent sur l'ensemble des réseaux (voirie, réseaux secs, réseaux humides, espaces verts). Une attention particulière est donnée à l'éclairage public avec un passage à l'éclairage LED et à la désimperméabilisation de ces espaces par noues paysagères quand cela est possible.

Promotion de la filière œnotouristique, activité économique structurante du territoire. La destination « Pays de Thau », labellisée «Vignobles et Découvertes » en 2013, s'est vue reconduire son label en 2016 pour 3 ans, avec 60 professionnels partenaires (caves viticoles, conchyliculture, restaurateurs, offices de tourisme…). Quelques actions de 2016 :

- Fête des Vendanges de Montmartre pour la 5ème année consécutive. Par la vente directe et la proposition de dégustations, cela a permis de faire découvrir à des milliers de visiteurs les produits locaux : 500 000 Visiteurs en 3 jours.
- Organisation des 6ièmes Assises de l'Oenotourisme et du terroir
- Accueil du festival Oenovidéo.

Soutien au développement des circuits courts sur le territoire, la CabT a réalisé en 2016, 3 types de manifestations permettant de mettre en avant d'une part les productions viticoles, conchylicoles et artisanat de bouche locales, mais d'autre part, en travaillant sur la promotion d'espèces spécifiques et sur leur saisonnalité, comme l'oursin et l'anguille. Ces manifestations se sont déroulées de mars à septembre : Oursinade – 15 000 personnes estimées ; Estivales – 15 800 personnes sur 5 communes, Fête de l'anguille – 8 000 personnes estimées. Au total, plus de 38 000 personnes ont dégusté et consommé les produits locaux. Dans une logique de développement durable, un verre était vendu au départ de ces manifestations, afin d'éviter les déchets plastiques. Idem pour la Fête des vendanges de Montmartre (500 000 visiteurs sur 3 jours), dans le cadre d'un partenariat avec Ecocup pour l'occasion (réalisation de 4 800 verres recyclables).
Par ailleurs, en 2016, la CabT a rejoint **le réseau « 100% Made in France », plateforme dédiée aux acteurs et consommateurs du made in France**, proposant un annuaire et une place de marché. Ce partenariat permet d'offrir aux entreprises locales répondant aux critères du 100% Made in France de la visibilité

Le projet de requalification et d'extension de la zone commerciale de Balaruc-le - Vieux/Balaruc-les-Bains, ambitionne de repositionner cette zone face aux espaces commerciaux voisins en restaurant l'image et améliorant le fonctionnement de la zone commerciale existante et développant une offre complémentaire de l'existant, manquante sur le territoire et créatrice d'emplois. Le projet pourrait générer 300 à 400 emplois supplémentaires, sans compter le confortement des emplois déjà présents sur le site. La création de cette offre permettrait de mieux mailler l'appareil commercial aux abords de la métropole montpelliéraine et ainsi limiter les déplacements liés à l'évasion. Sont ainsi prévus le développement de 44 000 m² de surfaces commerciales supplémentaires, à destination de l'équipement de la maison, des articles de sport, des loisirs.

Un soutien à la création et au maintien d'entreprises locales à travers des structures de mise en réseau des acteurs économiques qui accompagne les porteurs de projets et créateurs. **Initiative Thau** qui apporte son soutien financier aux porteurs de projets en création et en reprise d'activités par l'octroi d'un prêt d'honneur sans garantie et sans intérêt à titre personnel (depuis 2013, les dispositifs de prêt à taux 0% ont été complétés par un prêt agricole à taux 0%); ou encore le réseau **BGE Sète Bassin de Thau**, association spécialisée dans l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprises qui grâce au soutien de la CabT, organise des permanences gratuites sur l'ensemble du territoire.

Réduire les impacts environnementaux des activités économiques

Le lido de Thau, destinataire des mesures compensatoires au projet régional de parc logistique portuaire de Port-La-Nouvelle. La Région a confié à l'agglomération la mise en œuvre, sur le lido de Thau, d'une partie des mesures compensatoires prescrites par l'arrêté préfectoral autorisant l'aménagement du Parc logistique portuaire de Port La Nouvelle. Les mesures compensatoires consistent à

restaurer une zone humide de 103 ha et recruter un gestionnaire-garde du littoral en charge de la gestion du site sur 30 ans. Les mesures sont intégralement financées par la Région. 2016 a été consacrée au recrutement du garde du litoral qui a pris ses fonctions en septembre et au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour conduire une étude hydraulique du site.

Une cellule pollution chargée d'accompagner les entreprises pour la mise en place de prétraitements a été mise en place. Elle permet un accompagnement technique , assorti d'aides financières pour les investissements en fonction de la consommation d'eau et du nombre de repas préparés.

Trouver l'équilibre entre activités touristiques, qualité environnementale et spécificités locales

La mise en valeur de patrimoine naturel et culturel des salins de Frontignan. Espace naturel protégé par le Conservatoire du Littoral, les anciens salins de Frontignan, désaffectés depuis les années soixante sont porteurs d'un patrimoine naturel caractéristique des lagunes littorales et d'un patrimoine culturel témoignage de l'ancienne activité salinière. La mise en valeur du site s'attache à améliorer les conditions d'accueil des promeneurs par la requalification des trois entrées du site, et une meilleure lisibilité des croisements de cheminements intérieurs. La conservation du patrimoine saunier passe par la restauration des bâtiments à valeur patrimoniale susceptibles de raconter l'histoire de l'activité salinière - le Moulin, le Château, la Douane et le transformateur - et la démolition pour une conservation à l'état de traces des bâtiments sans valeur patrimoniale – maison du gardien et tympan/rouet. 2016 aura été consacrée à l'élaboration et au dépôt des dossiers de demandes d'autorisation. La commission des sites réunie le 17 novembre 2016, a émis un avis favorable au projet.

Valorisation éco-touristique du Bois des Aresquiers. Autre espace naturel protégé par le Conservatoire du Littoral, le Bois des Aresquiers est une forêt dominée par le pin d'Alep, remarquable par sa situation en bordure du littoral. C'est un des sites le plus fréquenté de l'Hérault. Le projet vise à améliorer les conditions d'accueil du public - entrée de site, stationnement, cheminements intérieurs – mettre aux normes le logement du gardien, et donner une fonctionnalité aux éléments de bâtiments de l'ancien camping qui seraient susceptibles d'être conservés. 2016 a vu le lancement des études de conception du projet – paysagère et maîtrise d'œuvre.

Eco exemplarité

Gestion éco responsable du Jardin Antique Méditerranéen avec la mise en place de composteurs in situ ou encore un suivi et une gestion optimisée des consommations d'eaux. Un forage a été réalisé pour bénéficier de la source d'eau du jardin. Par ailleurs, un rucher (10 ruches) favorise la pollinisation et accessoirement permet de produire du miel. Le jardin est labellisé « Jardin remarquable » et bénéficie de la reconnaissance « réserve de Biodiversité » par Agropolis International.

Trois écolabels pour la médiathèque Montaigne à Frontignan la Peyrade. Au cœur du futur éco-quartier des Peilles, le projet de construction cumule une certification HQE® (Haute Qualité Environnementale), le label BBC-Effinergie (Bâtiment Basse Consommation) et un niveau Or par le pôle BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen). La démarche HQE® vise à satisfaire les objectifs traditionnels de qualité tout en limitant l'impact environnemental du bâtiment. Le label BBC-Effinergie® 2005 complète la certification HQE et repose sur des objectifs de consommation en énergie primaire spécifiques aux équipements tertiaires, avec un objectif de consommation inférieur de 20% aux exigences requises pour le label BBC. En 2016, pour la phase conception, le niveau « Or BDM » a été attribué. Sa spécificité réside dans la mise en évidence des aspects méditerranéens : ensoleillement intense, vents parfois violents, régimes de pluies capricieux

CHAPITRE 6- Les éléments de démarches associés au développement durable

LES ENJEUX La gouvernance territoriale se définit par sa capacité à faire appel aux ressources humaines propres à chaque territoire pour concevoir un projet partagé. Pour répondre aux finalités du développement durable, il est nécessaire de s'appuyer sur une connaissance fine des spécificités du territoire, d'en connaître les atouts et les faiblesses, de savoir localiser les potentiels et les problèmes, d'en analyser les savoirs et les convergences d'intérêt. Le développement durable correspond avant tout à un processus auquel est communément attribué cinq éléments de démarche : la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité de la démarche, l'évaluation et l'existence d'une stratégie d'amélioration continue.

CONCRETEMENT EN 2016 La CabT développe des pratiques et des modes de gouvernance destinés à l'interne comme à ses partenaires. Ils visent à renforcer la transversalité des politiques publiques, les partenariats ou encore à promouvoir la participation des acteurs des territoires sous toutes ses formes. L'année 2016 est la première année de mise en exercice du Conseil de Développement, instance participative communautaire mise en place en 2015. Par ailleurs, les processus de concertation du public ont largement été investis dans le cadre des grands projets menés par la CabT, aménagement urbain et du lido de Frontignan.

A retenir en 2016

86 membres bénévoles du Conseil de Développement, répartis en 6 commissions thématiques et 1 bureau

1 première journée ouverte au public dédiée à l'Eco-mobilité, dans le cadre de la semaine de la Mobilité et en partenariat avec le Conseil de Développement

250 personnes mobilisées dans le cadre de la réunion publique de l'Entrée Est

Participation des acteurs et de la population à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi des actions, politiques publiques et programmes

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative unique en son genre, imposé par la loi NOTRe de 2015 qui en détermine le cadre légal. Ici, il est composé uniquement de bénévoles issus pour 1/3 d'institutions et de 2/3 de personnalités et membres de la société civile. Installé en 2015, il compte 86 membres répartis dans 6 commissions thématiques et 1 bureau. Cette assemblée est une instance de concertation, de réflexion, de prospective qui accompagne les élus communautaires dans la construction d'un avenir collectif responsable et innovant. Les 18 premiers mois de son existence ont été consacrés à la pose de bases de travail et à la définition de son cap, celui de "faire de l'agglomération un territoire de référence où les activités humaines innovent et coexistent en harmonie, dans une environnement exceptionnel". La liberté, l'audace, la créativité et l'ambition sont les maîtres-mots du Conseil de développement. Proposer une vision différente du territoire en mettant en place des méthodes de travail structurées permettant aux équipes d'orienter leurs travaux sur des visions à moyens et longs termes, voici le rôle de cette instance. Les réflexions sont cependant ponctuées d'actions concrètes. Impulser aux côté de l'agglomération la 1re édition de la journée de l'éco-mobilité, en septembre 2016, en est un exemple. +-*La 1re partie de l'année 2017 sera consacrée au renouvellement du Conseil de développement, afin d'intégrer le nouveau périmètre de la nouvelle agglomération du bassin de Thau ainsi que ses nouveaux enjeux.

La première Journée dédiée à l'Eco mobilité du 17 septembre 2016 s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et la journée nationale des transports publics à laquelle la CabT participe. Initiée par le Conseil de Développement, cette journée proposait d'échanger et de découvrir de nouveaux moyens de transport, et notamment électrique (voitures, vélos, trottinettes, hoverboard etc.). A cette occasion, un questionnaire sur les modes de déplacements des particuliers sur le territoire, a été proposé aux participants pour éclairer les politiques de mobilités de l'agglomération. Il a été élaboré en partenariat avec le CPIE du Bassin de Thau.

Mise en place d'outils participatifs sur les grands projets urbains 1er jalon de la démarche écoquartier, une plateforme interactive a été développée en lien avec une startup innovante et permet au public de visualiser sur une grande dalle tactile, l'évolution des secteurs qui recevront les grandes opérations d'aménagement urbain du territoire (Entrée Est de Sète, Les Hierles et site Lafarge – Montgolfier à Frontignan, Espace commercial de Balaruc, projet d'aménagement des grands axes de transport du cœur d'agglomération). Une maquette 3D a également été développée sur le site de l'entrée Est de Sète. L'ensemble des documents de présentation des projets et un espace d'échange en ligne sur les grands projets urbains est accessible sur le dédié : amenagement.thau-agglo.fr

Organisation de la concertation autour des opérations de renouvellement urbain. L'agglomération s'est dotée de l'aide d'une agence spécialisée dans la concertation sur les projets urbains. Son objectif est d'informer, sensibiliser la population locale en clarifiant les choix qui ont amené à l'élaboration des projets urbains, tout en produisant une information ascendante pour nourrir ces projets là où les marges de manœuvre le permettent. En 2016, sur l'entrée Est la réunion du 10 mars a permis de mobiliser près de 250 personnes; Une exposition originale sur 3 jours a eu lieu également en Mairie et permis au public d'interagir avec la maquette 3D du projet via la dalle tactile. Cette exposition est composée de panneaux d'information, d'une projection vidéo de la maquette en 3 dimensions du futur quartier, de plans et de perspectives. Sur les Hierles, la réunion du 25 novembre a permis de mobiliser près de 80 personnes.

Une démarche volontaire de concertation préalable avec les riverains de la plage dans le cadre du projet d'aménagement du lido de Frontignan a été menée en phase de conception du projet. A l'avancement des études, le projet a été présenté à 2 reprises aux associations locales de riverains et de protection de l'environnement en amont des 2 réunions publiques qui ont mobilisé à chaque fois plus d'une centaine de personnes. Le processus de concertation se poursuivra en 2017 avec des réunions publiques par quartier

La **Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées** (CIAPH) réunit, les représentants des communes, des représentants des personnes en situation de handicap, des représentants des consommateurs, des retraités et personnes âgées et des acteurs économiques. Ses missions sont de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

- établir un rapport annuel présenté en conseil municipal
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.
- tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées

Partage et Information des acteurs du territoire et des habitants

La CabT s'efforce d'informer régulièrement et de partager avec les acteurs du territoire et les habitants des politiques mises en œuvre par des moyens divers :

Ambassadeurs du tri. Par le biais d'actions de proximité auprès des habitants, les Ambassadeurs de tri permettent d'améliorer l'information pratique sur les consignes de tri. Ces agents ont aussi pour mission d'opérer un contrôle qualité du tri, permettant ainsi de repérer les principaux dysfonctionnements du système et de rectifier les comportements des résidents.

Des permanences sur des domaines variés, dans une volonté de proximité , d'échange d'information et de conseil à la rencontre des habitants de l'agglomération: les permanences Espaces Info Energie sont proposées sur les communes du territoire avec l'association Gefosat pour toutes personnes à la recherche de conseils énergétiques pour leurs habitations, les Permanences BGE sont proposées pour les porteurs et créateurs de projets, les permanences dans le cadre du PIG ou de l'OPAH ou encore de l'ADIL vise les travaux de rénovations dans les logements…etc. our mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété

Mise en place de nouveaux portails de service et applications de Smartphone application mobile « Vignobles et découvertes en Pays de Thau », dans la continuité du guide déjà réalisé: carte interactive; application mobile pour les usagers du réseau "Thau agglo Transport" : horaires de bus, géolocalisation, les lignes de bus alentours et horaires de passage imminents : plus de 3000 personnes ont déjà téléchargé l'application ; alimentation régulière du Site internet de la collectivité du compte Facebook et du compte Tweeter

Mise à disposition des particuliers d'une plateforme dématérialisée sur le site internet de la collectivité pour les demandes de subventions à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique ou pour l'installation d'un équipement de solaire thermique (chauffe-eau solaire, ou système combiné). Cette plateforme facilite les démarches pour retirer l'ensemble des pièces des dossiers de demande et les transmettre.

Participation de la CabT aux événements, journées ou semaines thématiques nationale comme : la « Fête de la science » (animations au sein des médiathèques et du JAM), la semaine Européenne de Réduction des Déchets (animation de stand dans les galeries marchandes), à la journée nationale du gaspillage alimentaire , la semaine Européenne de la mobilité (présentation au public de véhicules électriques) , la semaine Développement durable (restitution des projets d'éducation à l'environnement par les élèves…)

Réunions d'organes de concertation et d'information des citoyens : commission Consultative des Services publics locaux; commission Locale d'Information et de Surveillance, instance de concertation sur les questions environnementales et sanitaires liées à l'UVE.

Inscription des actions, politiques publiques et programmes dans des dispositifs d'évaluation et dans une logique d'amélioration continue.

Déploiement d'une Système d'Information Géographique à l'échelle territoriale et mutualisé avec les communes Les systèmes SIG permettent de visualiser plusieurs données cartographiques du territoire de façon simultanée. Ces informations cartographiques peuvent avoir une portée règlementaire et de référence (comme les données d'urbanisme, les zones protégées, les zones de risques etc.) une portée opérationnelle (localisation de réseaux, des arrêts de bus, d'ouvrages d'infrastructure, etc.) ou encore prospective (données sociodémographiques). Il s'agit d'un outil essentiel à la conduite des politiques sectorielles des agglomérations et des communes (développement économique, politique du logement, services de voirie, gestion des réseaux d'eaux etc.). La centralisation de l'ensemble de ces données sur une même base, accessible sur internet via un même support de représentation permet non seulement de capitaliser l'information entre plusieurs utilisateurs, mais également faciliter le partage des connaissances et la construction d'une culture commune du territoire. La CabT s'est engagée de façon volontaire dans le renforcement de son système d'information géographique et dans le déploiement de cet outil auprès des communes.

Mise en place d'outils de centralisation des données territoriales. Les services de l'agglomération dans le cadre de leurs activités sont amenés à collecter et produire de nombreuses données de références et études. Un chantier de catalogue en ligne de ces données a été mené en 2015 et a permis d'aboutir à la création d'un espace de stockage et de référencement unique de ces données. Un moteur de recherche a été développé afin de faciliter la recherche par mots clés et thèmes des informations stockées. Cet outil constitue un premier pas vers la capitalisation et le partage des informations au sein de l'institution. Il est envisagé à terme son déploiement auprès des communes, ce qui permettrait de créer une base documentaire dématérialisée à l'échelle du territoire.

Des dispositifs d'évaluation et de suivi. Les différents services de la CabT travaillent à la création d'outils de restitution et d'analyse des données et sur la mise en place d'indicateurs fiables de suivi de différentes natures (ex : suivis environnementaux en sortie de STEP). Des objectifs chiffrés et des indicateurs (de suivi, de résultats et de performances) sont intégrés dans les documents stratégiques et outils de planification (ex : Plan local de prévention des déchets ; Plan de Déplacement Urbain, Plan Local de l'Habitat, Plan Climat Energie).

Rapports faisant état du bilan des actions. Le rapport d'activité est réalisé chaque année pour faire état du bilan des actions menées par l'ensemble des services fonctionnels et opérationnels de la CabT. Des rapports spécifiques d'activité rendent compte plus précisément de l'exercice de certaines activités en délégation de service public (assainissement, collecte et traitement des déchets, réseau de Transport). L'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable a aussi vocation à suivre et évaluer les contributions de la collectivité à une logique de développement durable.